

LES CHASSEURS CONTINUENT DE PLANTER CET HIVER...

La qualité des milieux naturels et la diversité biologique qui en dépend sont des éléments essentiels pour les chasseurs. Ces dernières décennies, le paysage rural et les milieux naturels se sont dégradés notamment à cause des activités humaines d'une manière souvent très importante.

En tant qu'acteurs de terrain au plus proche des contraintes que subit notre environnement, les chasseurs travaillent tout au long de l'année à l'aménagement de leur territoire. Ces opérations de plantations et de boisements initiées après la tempête de 1999 par les chasseurs vendéens en sont la parfaite illustration.



En 20 ans, 536 000 arbres et arbustes, financés par la Fédération des Chasseurs de Vendée, ont été plantés à l'occasion de 733 chantiers (soit 384 ha de boisements et 107 km de haies).

Qu'il s'agisse de plantations linéaires en création ou en renforcement de haies existantes, qu'il s'agisse de boisements, l'objectif demeure le même : contribuer à améliorer la diversité biologique des paysages. L'arbre, la haie, la forêt sont en effet source de vie. La faune sauvage s'y abrite, s'y nourrit, s'y reproduit. L'arbre constitue un élément fixe du paysage bocager : il interfère sur la gestion, tant quantitative que qualitative, de l'eau, il contribue à lutter contre les gaz à effet de serre et le réchauffement de la planète et il n'est plus considéré comme un handicap, mais comme un atout agricole. On mesure aujourd'hui ses multiples fonctions qu'on s'emploie à étudier, à réhabiliter, à entretenir et à gérer avec attention. Les chasseurs veulent donc jouer leur rôle et occuper toute leur place dans cette démarche citoyenne.

Durant l'hiver 2024-2025, 26 791 arbres (avec une quarantaine d'essences différentes) ont été plantés en 65 points du département, soit 10 ha de boisements et 12 km de haies supplémentaires à mettre à l'actif des chasseurs en 2024.

Cette année, une aide de la part de de l'Etat et de la Région dans le cadre du Pacte en faveur de la haie a permis de financer une partie des plantations.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DE PLANTATIONS

depuis 2000

Année	Nombre de dossiers	Nombre d'arbres et arbustes	Longueur de haies en km	Surface boisée en ha
2000	11	13 975	0,48	12,47
2001	22	14 820	3,34	7,41
2002	30	30 761	6,49	18,44
2003	32	24 314	6,14	17,94
2004	32	24 775	3,96	21,16
2005	30	29 048	4,33	18,24
2006	29	27 333	1,69	12,39
2007	32	25 311	3,21	19,93
2008	31	22 883	1,89	22,05
2009	33	25 976	2,36	21,06
2010	20	18 282	3,13	10,4
2011	21	18 722	1,37	15,48
2012	27	14 742	3,10	12,97
2013	19	12 206	1,33	14,92
2014	18	13 707	4,12	12,39
2015	16	14 060	0,94	10,68
2016	20	23 275	0,67	29,68
2017	23	19 440	3,7	10,02
2018	39	28 678	5,2	17,24
2019	40	22 522	6,89	13,93
2020	39	27 440	7,76	23,31
2021	57	29 705	8,97	22,45
2022	58	30 217	14,71	9,41
2023	54	24 335	11,15	10,19
2024	65	26 791	12,83	9,71
Totaux	798	562 463	119,15	393,88

Liste des essences sélectionnées :

Alisier torminal (*Sorbus torminalis*) - Aulne commun (*Alnus glutinosa*) -
Bouleau blanc (*Betula verrucosa*) - Bourdaine (*Rhamnus frangula*) - Charme
(*Carpinus betulus*) - Chataignier commun (*Castanea sativa*) - Chêne rouvre
(*Quercus petraea*) - Chêne vert (*Quercus ilex*) - Cormier (*Sorbus domestica*) -
Cornouiller mâle (*Cornus mas*) - Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) -
Epine noire prunellier (*Prunus spinosa*) - Erable champêtre (*Acer campestre*) -
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) - Fusain d'Europe (*Euonymus
europaeus*) - Houx vert (*Ilex aquifolium*) - Merisier (*Prunus avium*) - Néflier
(*Mespilus germanica*) - Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) - Noisetier
(*Corylus avellana*) - Noyer commun (*Juglans regia*) - Poirier sauvage (*Pirus
communis*) - Pommier sauvage (*Malus communis*) - Saule marsault (*Salix
caprea*) - Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*) - Sureau noir (*Sambucus
nigra*) - Tamaris (*Tamarix tetrandra*) - Troëne commun (*Ligustrum vulare*) -
Viorne lantane (*Viburnum lantana*) - Viorne obier (*Viburnum opulus*) - Saule
blanc (*Salix alba*)

EN SAVOIR PLUS ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Pascal BONNIN

Responsable du Service
Technique

02 51 47 89 28

pbonnin@chasse85.fr

Mickaël MIMAUD

Chargé de mission Restauration
Bocagère

02 51 47 80 95

mmimaud@chasse85.fr

Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Les Minées · Route de Château-Fromage · B.P. 393 · 85010 La Roche-sur-Yon CEDEX
Crédit Agricole · IBAN FR76 1470 6001 8522 8444 0600 159 · Code BIC AGRIFRPP847
N°SIRET : 786 440 313 000 25

Labellisée



RSE Positive
labellucie.com



www.chasseur-vendeen.fr